

Maintenir ses compétences d'opérateurs de chantier amiante Sous-Section 4 (SS4)

Recyclage - Personnel Opérateur

Code produit : AMI4 / Version : v1

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maintenir et actualiser les savoirs, savoir-faire acquis lors de la formation préalable ou du dernier recyclage
- Identifier l'évolution des techniques et de la réglementation
- Appliquer les procédures adaptées aux interventions et les modes opératoires

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel opérateur des entreprises qui effectuent des opérations d'entretien ou de maintenance susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante mais dont finalité n'est pas de traiter de l'amiante.

PREREQUIS

- Comprendre et parler le français (possibilité de formations adaptées sous conditions)
- Détenir une attestation de compétence opérateur de chantier amiante préalable ou de recyclage
- Détenir une attestation médicale à jour délivrée par les services de santé au travail.

MODALITES

Durée : 7 heures / 1 jour

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Alternance de cours théoriques et d'exercices écrits et pratiques. Films, présentations POWER POINT et livrets de formation individuels.

Utilisation du matériel suivant pour la partie théorique : ordinateur portable et vidéo projecteur. Mise en situation avec simulation d'interventions.

Plateforme pédagogique mobile inclus : 1 roulotte décontamination 5 sas (branchée), matériel pour réaliser un confinement, 1 systèmes déprimogènes (500 m³/H) et contrôleurs (fumée, contrôleur enregis. Dépression), Production d'air et 2 A.R.I., 4 masques à ventilation assistée, 2 aspirateurs THE (inclus balisage, divers sac déchets et EPI démonstration), EPC, EPI, confinement et décontamination), camion pour le déplacement de la plateforme.

Matériel stagiaire OBLIGATOIRE inclus : combinaisons, gants, lunettes, masque FFP3, sur botte, scotch.

Validation des acquis : QCM, tour de table, observation.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation.

Profil de l'intervenant : Préventeur qualifié

PROGRAMME

- ❖ **RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION ET LA CONNAISSANCE DU MATERIAU AMIANTE**
 - Rappel du contexte des formations SS4
 - Rappels sur les risques liés à l'exposition à l'amiante, ses pathologies, sa substitution Généralités sur la réglementation
 - Procédures d'intervention Obligation du donneur d'ordre

- ❖ **APPLICATION DE LA PREVENTION DU RISQUE AMIANTE**
 - Mesures de protection collective et individuelle des opérateurs
 - Mesures de prévention collective
 - Exposition des travailleurs Gestion des déchets amiante
 - Mise en situation concrète sur chantier fictif
 - Analyse de cas d'entreprises

- ❖ **Evaluation théorique : QCM - Evaluation pratique en situation**

- ❖ **Attestation de compétence si réussite aux évaluations théorique et pratique**

- ❖ **Bilan de la formation**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.